

RELEVÉ DE DÉCISION

Le conseil des Presses universitaire du Midi (PUM)

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts de l'Université,

Vu les statuts du service commun des Presses universitaires du Midi (PUM) approuvés par le Conseil d'Administration de l'université le 10 mars 2020,

Après avoir délibéré, décide :

DÉCISION n° 1 : Renouvellement des directions et co-directions de collection

- Après délibération,

Les candidatures de :

- Marlène Coulomb, en co-direction de la collection *En tous genres* avec Sylvie Chaperon,
- Patricia Taillandier, en remplacement de Pierre Strehaiano à la co-direction de la collection *In Vino Varietas Libris* avec Danielle Cornot et Michaël Pouzenc,

sont approuvées à l'unanimité des 12 membres présents ou représentés.

DÉCISION n° 2 : Renouvellement des directions et co-directions de revues

- Après délibération,

Les candidatures de :

- Modesta SUAREZ, en remplacement de Carla Fernandes à la co-direction de la revue *Caravelle* avec Michel Bertrand et Martine Guibert,
- Valérie Bonnet, en co-direction de la revue *Sciences de la société* avec Jean-Thierry Julia,
- Fabien Coletti, en co-direction de la revue *Lineeditoriale* avec Jean-Luc Nardone,
- Véroniques Bordes, en remplacement de Cécile Gardies à la direction de la revue *Les Dossiers des sciences de l'éducation*

sont approuvées à l'unanimité des 12 membres présents ou représentés.

Le directeur des PUM a rendu hommage au travail réalisé par les directeurs et directrices sortantes et les remercie pour leur engagement au sein des PUM.

Le budget 2026 et les résultats des délibérations du groupe de travail « Orientations stratégiques et soutenabilité financière » ont été présentés aux membres du conseil qui a approuvé la proposition du directeur de rédiger un rapport sur la situation financière du service et les perspectives de développement.

Toulouse, le 19 mars 2026.

Le directeur des PUM
Philippe CHOMÉTY

